NATIONS UNIES CONSEIL

DE TUTELLE

UN LIBRORICE





Distr. LIMITEE

T/CCM.lO/L.167 30 junvior 1976 FRANCAIS ORIGINAL: ANGLAIS

COMMUNICATION DE MIS WENDY ARMSTRONG, THE GREENPEACE FOUNDATION OF NEW ZEALAND, CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément à l'article 24 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

THE GREENPEACE FOUNDATION OF NEW ZEALAND

Wellesley Street, Auckland Le 27 mai 1975

Monsieur,

La Greenpeace Foundation of New Zealand appuie sans réserve la résolution V de la Conférence pour un Pacifique dénucléarisé, qui s'est tenue à Suva (Fidji), du ler au 6 avril 1975. Cette résolution se réfère au contrôle absolu que les Etats-Unis d'Amérique cherchent à exercer sur les îles Mariannes aux fins de leurs bases militaires et nucléaires.

Notre représentant à cette conférence a entendu avec beaucoup d'inquiétude les rapports concernant ce Merritoire placé sous la "protection" des Etats-Unis et estime qu'ils révèlent, de la part de la Puissance tutélaire, un manque regrettable du sens de ses responsabilités.

Si cette région passe sous le contrôle absolu des Etats-Unis, les peuples du Pacifique sont en droit de craindre que, dans le domaine de l'environnement, de grands dommages physiques et mentaux ne soient infligés à ces populations et à ces îles.

Pour la Greenpeace Foundation
of New Zealand,
(Signé) Wendy ARMSTRONG

Le Secrétaire du Conseil de tutelle Organisation des Nations Unies New York Etats-Unis d'Amérique